

AKEBIA QUINATA

Noms Communs : **Akébie à cinq feuilles, Vigne chocolat**
Catégorie : **FLORE**
Famille : ***Lardizabalaceae***
Milieu : **habitats riverains et milieux humides**
Origine géographique : **Chine, Japon, Corée**
Nom Anglais : **Five-leaf Akebia**
Auteur : **Decaisne, 1839**
Introduction en France : **Métropole**

MODALITÉS DE GESTION

L'arrachage manuel peut être pratiqué sur des petites surfaces. Les tiges peuvent être coupées à la base pendant la période de croissance de la plante puis arrachées pour détruire les parties installées dans la canopée. Un maximum de racines doit être retiré du sol à la fin de l'été. Ces opérations doivent être répétées plusieurs années pour obtenir un contrôle de l'espèce sur le long terme.

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

L'Akébie à cinq feuilles a été introduite pour des raisons ornementales au milieu du XIXème siècle (première introduction en 1845 aux États-Unis). La première observation en France est datée de 1952, dans le département du Cantal (SIFlore).
Akebia quinata entre en compétition avec les espèces indigènes pour l'utilisation de la lumière, de l'espace et des ressources en eau et en nutriments (ISSG, 2012). Elle est inscrite sur la liste noire des espèces végétales exotiques envahissantes en Languedoc-Roussillon (InvMed).

Répartitions :
En France
En Europe

Contributions : Maxime Guérin et Marianne Hédont (Plante et Cité)
Date de rédaction : **25/04/2016, version 1**

PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion disponible actuellement.OEPP
InvMed
INPN
DAISIE
GISD
CABI

European and Mediterranean Plant Protection Organization (EPPO), 2006. Guidelines for the management of invasive alien plants or potentially invasive alien plants which are intended for import or have been intentionally imported. EPPO Bulletin 36 (3), 417-418.
Reese, A., R. E. Lyons, and J. M. Swearingen. 1998. Fiveleaf Akebia (*Akebia quinata*). Washington, DC: National Park Service, Plant Conservation Alliance, Alien Plant Working Group.

Espèce inscrite sur la Liste des organismes nuisibles dont l’introduction est interdite en Nouvelle-Calédonie : Article 1

CITATION

GT IBMA. 2016. *Akebia quinita*. Base d’information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Onema.